

Philippe FAGES

Certifié par FR-BIO-012

FACTURE N°

4

LE PAIN D'ÉPICE

DU QUERCY

46 MO BETAILLE

n° TVA intracommunautaire

15/04/2025

N° du bon de commande :

Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.	Total H.T.
BL N° 10 du 28/03/25			
APE NOIR sod	24	5, ^e 80	139, ^e 20
APE NOIR 7sd	12	8, ^e 00	96, ^e 00
Date de règlement :	TOTAL H.T.	235 ^e ,20	
Date de la livraison ou de la prestation :	T.V.A. 20 %	47 ^e ,20	
Mode de règlement :	TOTAL T.T.C.	282 ^e ,40	
Conditions d'escompte pour paiement anticipé :			
Adresse de facturation (si différente) : _____			

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).